

vous dire : quand vous avez communiqué davantage, votre âme a été plus pure ; quand vous êtes tombé dans le péché, vous aviez commencé par négliger la prière et la communion.

5. Parents chrétiens, n'entrez donc pas les vues de la sainte Eglise. Ce serait à la fois une injustice pour vos enfants... une imprudence pour leur avenir et pour le vôtre...

Favorisez-les au contraire de tout votre pouvoir.

Ainsi soit-il !

LA COMMUNION DANS LES MAISONS D'EDUCATION

Au Document envoyé au clergé du diocèse de Québec par les soins de Mgr Roy, et que nous avons publié le mois dernier, nous ajoutons ce supplément de formulaire concernant les maisons d'éducation, que le Comité diocésain nous communique : (1)

1. La pratique de la communion fréquente et quotidienne est-elle en progrès dans votre Collège, depuis la promulgation du Décret *Sacra Tridentina Synodus* ?

2. Quel est, chez vous, le chiffre des élèves, et quelle est la moyenne des communions de chaque jour ? Combien d'hosties sont consommées dans l'année ?

3. Parmi vos communiant, les grands élèves sont-ils en majorité ?

4. Cette fréquence de la communion a-t-elle produit chez vous des fruits appréciables ?

5. Ces fruits quels sont-ils ?

6. Comment est organisée et fonctionne chez vous la pratique de la communion sur semaine ?

N. B.— On pourra compléter ces renseignements par tous ceux qu'on jugera utile d'ajouter.

1) Nous profitons de cette occasion pour réparer une erreur qui s'est glissée dans le dernier paragraphe du susdit questionnaire publiée par nous le mois dernier — Une omission a été faite au détriment de l'estimable Revue des Sœurs Franciscaines de Québec. — Il faut lire ainsi la nomenclature des périodiques eucharistiques :

“ La REVUE EUCHARISTIQUE, le Bulletin Eucharistique, ou le Petit Messager du T. S. Sacrement, sont-ils reçus dans la paroisse ? ”